

FUTURS DE VILLES

VERS QUELS MODÈLES URBAINS ALLONS-NOUS ?

Session de formation • 31 mars et 1^{er} avril 2014

Futuribles International • Paris

Objectif

L'urbanisation très rapide de la population mondiale fait aujourd'hui du « cadre urbain » un enjeu économique, social, écologique et géopolitique de tout premier plan. L'ouverture des « possibles urbains » se joue sur différents champs : dynamiques économiques, choix de mobilité, modes de vie, dépendance énergétique, choix de mobilité, politiques culturelles, modes de gouvernance...

La mutation qui est engagée déroute par son aspect foisonnant. Tout indique, en effet, qu'il n'y aura pas « une ville du futur » comme il a pu exister une « ville moderne », mais « des futurs de villes » répondant à différents contextes.

L'objectif de cette session est de fournir aux acteurs impliqués dans la production du cadre urbain (collectivités, entreprises, professionnels de l'urbanisme) des clefs de lecture pour comprendre les principales lignes de force de cette formidable mutation. C'est à la demande de ces acteurs que Futuribles International a conçu cette formation, en valorisant :

- ▶ l'expérience acquise par Futuribles dans la compréhension et la mise en relation des phénomènes de « longue portée » ;
- ▶ l'apport d'intervenants à la pointe des principales thématiques concernées et qui, partant de leur « point de vue » nous proposeront différents possibles urbains ;
- ▶ l'apport de participants appartenant à différents milieux professionnels ;
- ▶ la confrontation permanente entre les « clefs de lecture » et les exemples concrets.

Intervenants

Valérie David, directrice du laboratoire Phosphore (ville de demain) au sein du groupe Eiffage.

Georges Amar, prospectiviste des transports, auteur notamment de *Homo mobilis* (Limoges : Fyp, 2010).

Jean Haëntjens, économiste et urbaniste, auteur notamment de *Les Villes au secours de l'État* (Limoges : Fyp, 2014).

Hugues de Jouvenel, président de Futuribles International.

Maud Le Floc'h, fondatrice et directrice du Pôle des arts urbains de Tours, prix des jeunes urbanistes.

Paul Lecroart, chargé de mission Stratégies urbaines à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de la région Île-de-France.

Gérard Magnin, fondateur de l'association internationale Energy Cities, consultant auprès de nombreuses villes européennes.

Bruno Marzloff, sociologue et prospectiviste, directeur du groupe Chronos, auteur de *Sans bureau fixe* (Limoges : Fyp, 2013).

Futuribles International

Association internationale de prospective

47, rue de Babylone, 75007 Paris, France • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 70

Fax + 33 (0)1 42 22 65 54 • croels@futuribles.com • www.futuribles.com

futuribles
INTERNATIONAL

Programme

LUNDI 31 MARS 2014

9h00 - Accueil des participants

9h15-9h45 - Introduction générale

- Les variables majeures utilisées en prospective territoriale
- Présentation générale de la session de formation

Jean Haëntjens et Hugues de Jouvenel

9h45-11h15 - Les villes en compétition (polarisation des richesses, coûts d'intermédiation...) et les stratégies de résilience (économie localisée, attractivité résidentielle...)

- Pourquoi la grande économie s'intéresse à l'organisation territoriale (P. Krugman, L. Davezies, P. Veltz...)
- Les villes, moteurs de l'économie mondialisée
- Les conséquences économiques et sociales de la métropolisation
- L'ouverture des possibles : la diversification des modèles « urbano-économiques »
- La question des coûts urbains ; les différences entre les principaux modèles urbains de la planète
- La nébuleuse de l'économie localisée (publique, para-publique, circulaire, collaborative, sociale et solidaire...)
- Quelques modèles cohérents : Silicon Valley, Houston, Miami, Lyon, le Limousin, Loos-en-Gohelle...

Jean Haëntjens

11h15-11h30 - Pause

11h30-13h00 - Les changements de paradigme. Les villes, pour quoi faire ? Pour quoi vivre ?

- De la ville à produire à la ville à vivre
- Quel avenir pour les bureaux ?
- Le foisonnement des désirs de villes : de l'individualisme au collaboratif, du durable à l'éphémère
- Après l'exode rural, l'exode numérique ?
- Les nouvelles formes de transhumance urbaine

Bruno Marzloff

13h00-14h45 - Déjeuner en commun

14h45-16h15 - Transition énergétique, transition urbaine

- Pourquoi les villes sont en première ligne dans la transition énergétique
- Les enseignements tirés des initiatives menées par les villes du réseau Energy Cities
- Les points clefs de la transition énergétique dans les villes

Gérard Magnin

16h15-16h30 - Pause

16h30-18h00 - Une approche transversale de la ville de demain : le projet Phosphore du groupe Eiffage

- La genèse du projet Phosphore
- Évolution des visions : Marseille, Strasbourg, Grenoble
- Des villes et des hommes : l'articulation entre les dimensions techniques et sociétales dans la construction des visions
- Les jeux d'acteurs et les conséquences en termes de décisions

Valérie David

MARDI 1^{er} AVRIL 2014

9h00-10h30 - De la société (auto)mobile aux « cultures de la mobilité »

- Des transports à la mobilité, un changement de paradigme
- Le foisonnement des modes : en 2030, une cinquantaine de solutions
- Mondialisation : une éthologie de la mobilité ? Curitiba : le génie de l'hybridation / Amsterdam : le style vélo / La Chine des *shunyo* / Barcelone, la Movida à pied (vs. *walkable Abou Dhabi*) / Los Angeles néoautomobile / Madras en *rickshaw*
- Divergence des modèles ou diversité des écosystèmes ?

Georges Amar

10h30-10h45 - Pause

10h45-12h30 - La culture, levier des stratégies urbaines

- La montée en puissance des politiques culturelles urbaines : de l'art dans la ville à l'art pour faire la ville
- Les multiples fonctions des politiques culturelles (attractivité, activité économique et touristique, lien social, environnement, éthique, identité culturelle, gouvernance...)
- Le foisonnement des formes de la culture urbaine
- Cultures urbaines versus culture *mainstream* ?
- La ville foraine, un exemple d'urbanisme culturel

Maud Le Floc'h

12h30-14h00 - Déjeuner en commun

14h00-15h45 - La transition urbaine en marche

Cette présentation décryptera les stratégies de quelques villes qui ont essayé de « changer de modèle » (Malmö, Vancouver, Séoul...) en montrant à la fois les résultats obtenus et les limites de leur démarche

Paul Lecroart

15h45-16h00 - Pause

16h00-17h00 - Quelques visions partagées

Présentation de « visions 2030 » par des participants et questionnement de ces visions par le groupe

17h00-17h15 - Évaluation de la formation et conclusion

Public

Cette formation s'adresse aux personnels d'entreprises impliquées dans la production du cadre urbain (BTP, écotéchnologies, énergie, transports...), aux collectivités territoriales, aux responsables d'agences d'urbanisme..., et plus généralement à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du cadre urbain.

Le nombre de participants sera limité à 20 afin de permettre un maximum d'échanges.

Supports

Un dossier de base sera remis aux participants comprenant la copie papier des principaux supports utilisés ainsi qu'une bibliographie. Ce dossier pourra être téléchargé à l'issue de la formation.

Inscription

Corinne Roëls • Futuribles International

47, rue de Babylone, 75007 Paris, France • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax + 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail : croels@futuribles.com • Site Internet : www.futuribles.com

SIRET : 784 314 940 00056 • APE : 9499Z • N° TVA : FR21 784314940 • N° d'agrément : 11751653975

Participant

Nom - Prénom

Organisation - Service

Adresse

.....

Code postal - Ville - Pays

Tél. Fax

E-mail

N° TVA

Si différentes :

Adresse de convocation

.....

Adresse de facturation

.....

- S'inscrit à la formation « Futurs de villes » des 31 mars et 1^{er} avril 2014,
au prix de 1 512 € TTC*, soit 1 260 € HT + TVA 252 € (20 %)

**Les frais de participation comprennent la participation à l'ensemble de la formation, les déjeuners et les supports. Toute inscription multiple permet, dès la deuxième inscription, de bénéficier d'une réduction de 10 % (remise non cumulable avec les remises dont bénéficient les membres de Futuribles International). Les membres partenaires de Futuribles International sont dispensés de frais de participation (valable pour une personne). Les membres associés bénéficient d'une réduction de 50 % (valable pour une personne).*

Futuribles International est un organisme de formation agréé. Son numéro d'enregistrement est le 11751653975. Futuribles International est aussi un organisme de formation agréé par le ministère français de l'Intérieur pour la formation des élus locaux.

Règlement

- Par chèque à l'ordre de Futuribles International

- Par virement bancaire. Banque Neuflyze OBC, F-75410 Paris cedex 08
IBAN : FR76 3078 8001 0710 2020 4120 024 / BIC : NSMBFRPPXXX

- Par carte Visa American Express n°

Expire fin Cryptogramme

- Au reçu d'une facture

Date : Signature et cachet :



ASSOCIATION FUTURIBLES INTERNATIONAL

47, rue de Babylone, 75007 Paris, France

Tél. + 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax + 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail : croels@futuribles.com - Site Internet : www.futuribles.com

Modalités pratiques

La formation a lieu au siège de Futuribles International, 47 rue de Babylone, 75007 Paris, France.

Bouton sous le digicode pour ouvrir la porte cochère, fond de cour, interphone, 2^e étage.

Métro : Saint-François-Xavier, Vaneau ou Sèvres-Babylone. Parking : Bon Marché ou Invalides.

Vous recevrez une lettre de convocation confirmant l'enregistrement de votre inscription et une facture valant convention de formation. Sur simple demande, nous pouvons vous transmettre une convention de formation et une liste d'hôtels.

Conditions générales de vente

En cas d'annulation, formulée par écrit 10 jours avant la formation, les droits d'inscription, moins 15 % de frais de dossier, seront remboursés. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué et les frais seront dus en totalité mais les personnes inscrites pourront se faire remplacer. Futuribles International se réserve la possibilité de faire évoluer le contenu ou de changer d'intervenants. Si par suite de circonstances majeures, Futuribles International ne pouvait assurer à la date prévue la tenue de la session de formation, elle s'engage à proposer de nouvelles dates de remplacement. En cas de litige entre les parties, seul le tribunal de commerce de Paris est réputé compétent.